

Numéro 41

Juillet 2021



*Toute l'information sur la vie du village et de ses associations,
en temps réel*

 www.douvres.fr

 [Mairie de Douvres](#)

DOUVRES INFORMATIONS



ETAT CIVIL

NAISSANCES

Julyan NUNES TANZILLI	01/01/2021
Léa MAILLARD	19/02/2021
Safia IZOUGARHEN	09/03/2021
Elena MOREL	16/04/2021

DECES

Mme Michelle FAVIER	27/05/2021
Mme Marie-Jeanne RUNKAS	28/05/2021

SOMMAIRE

Page 3 :	Mot du Maire
Page 4 à page 10 :	Vie municipale
Page 11 à page 19 :	Vie associative
Page 20 à page 27 :	Vie du village, Vie pratique
Page 28 :	Douvres en images

Réalisation de ce bulletin : Lucette Bourgeois, Françoise Cavanne et les associations pour la rédaction des textes et Charlotte Supernak pour la collecte des articles, la construction de la maquette et la mise en page.

Lucette et François

L'occasion de les voir réunis sur cette photo était trop belle pour la laisser passer sans un petit commentaire. Sur cette photo, **François Quinson**, agent technique communal et **Lucette Bourgeois**, conseillère municipale déléguée aux Affaires Sociales de la commune et à la gestion du site internet (longtemps Adjointe en charge de la communication et élue depuis plus de 30 ans).

François entretient la voirie communale, passe la saleuse tôt le matin, pour le confort de tous quand il neige, nettoie les débris qui jonchent parfois les rues du village, le city-stade, les bords de la Cozance et effectue plein d'autres tâches encore.

Lucette est beaucoup plus souvent derrière l'objectif que devant celui-ci, elle réalise une grosse partie des photos qui illustrent le bulletin, elle rédige et met en ligne la plupart des nombreuses brèves que vous pouvez lire sur le site et la page facebook de la commune.

Derrière ces services, parfois ingrats, qui paraissent innés, automatiques, naturels et essentiels à la vie d'une commune, il y a des personnes, parfois invisibles, qui oeuvrent à la tâche, avec constance et professionnalisme.

« Le service public n'est pas désincarné. Ce sont des hommes et des femmes qui le font vivre, c'est un esprit qui l'habite » Gabriel De Broglie.



Planning de la collecte sélective 2ème semestre

juillet	août	septem- bre	octobre	novembre	décembre
12/07 26/07	09/08 23/08	06/09 20/09	04/10 18/10	02/11 15/11 29/11	13/12 27/12

Les sacs jaunes sont collectés **une semaine sur deux**, le **lundi** (*ou **mardi si férié**). Il est impératif de sortir votre sac la veille au soir.

Horaires Déchetterie d'Ambérieu

Tous les jours
sauf le dimanche,*
de 8h30 à 12h00 et
de 13h30 à 18h00. (*)
Fermeture le samedi
à **19h00** en période
estivale, du **01/04**
au **30/09**.



Elle est accessible **gratuitement** à tous les particuliers résidant sur le territoire de la CCPA **jusqu'à 25 passages annuels**. Au-delà, les particuliers devront s'acquitter d'un **montant forfaitaire de 8€ par passage supplémentaire**.

Chères Douvroises, Chers Douvrois,

C'est avec joie et avec plaisir que je vous adresse ces quelques mots pour ce 41^{ème} bulletin municipal.

Ce bulletin a une saveur particulière puisque d'une part il annonce les vacances d'été et d'autre part, il annonce également une liberté retrouvée, après seize mois de contraintes sanitaires liées à la pandémie. Ce virus ne cesse de nous surprendre par ses nombreuses mutations.

L'arrivée massive des vaccins nous laisse une lueur d'espoir de vaincre enfin cette maladie, pour peu que l'on se vaccine massivement afin d'atteindre ce fameux seuil d'immunité collective. Cela nous permettra de reprendre une vie normale et à nos associations, de reprendre vie.

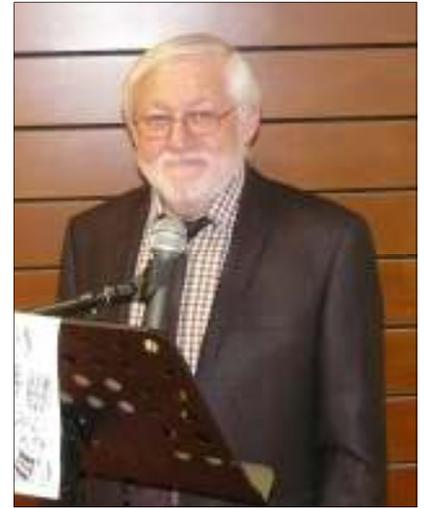
Comme vous avez pu le constater, la Cozance est sortie de son lit le 10 mai.

Du jamais vu de mémoire récente...

Elle a causé quelques dégâts notamment sur le trottoir Route d'Ambérieu, entre les carrefours avec le Chemin du Paradis et la Route d'Ambronay.

Un enrobé a été réalisé afin de remettre en état ce trottoir. Quelques propriétaires ont subi des inondations **et un état de catastrophe naturelle vient d'être reconnu pour Douvres**, afin que les dommages subis puissent être pris en considération par leur assureur.

A noter que le plateau au carrefour Route d'Ambérieu - Chemin du Paradis a permis d'éviter que le lotissement du Château ne soit inondé...



► **Un petit point sur les travaux de la commune, en cours ou à venir :**

- **L'extension de la cantine** a pris un peu de retard du fait de la pénurie d'approvisionnement de matériaux, consécutive à la reprise économique aux Etats Unis et en Chine. Néanmoins les travaux devraient se terminer d'ici fin juillet.
- **Le cheminement doux et sécurisé a pris plus de retard**, les travaux devraient commencer à la fin de ce trimestre.
- Les études pour **l'installation de la fibre optique** sur Douvres sont en cours et les travaux devraient commencer dans le courant du second semestre. Ceci-dit, avant que l'on soit tous raccordés à la fibre, il va se passer quelques mois. A suivre donc...
- **La procédure de révision du PLU est lancée.** Elle a pour objectif d'une part de le mettre en conformité avec le Schéma de Cohérence du Territoire Bugey-Côtière-Plaine de l'Ain (SCOT BUCOPA). Mais elle vise aussi à mener une réflexion approfondie sur le développement urbanistique de notre village, pour les dix à quinze ans à venir. A l'aide d'un cabinet spécialisé en la matière, cette révision va prendre environ **quatre années**.

Pour répondre aux interrogations ou reproches de quelques Douvrois sur **la non-tenue de la « vogue »** cette année : elle devait avoir lieu initialement le weekend du 12 au 13 juin, soit en pleine période de confinement. Après discussion avec les forains et face à l'incertitude de l'évolution de la crise sanitaire, je leur avais proposé de trouver une autre date (soit début juillet soit en septembre), ce qui leur convenait. Par la suite, le gouvernement a autorisé la tenue de ces « vogues » avec un protocole à suivre strictement **MAIS** tout en maintenant une interdiction de rassemblement sur la voie publique de plus de dix personnes. Devant cette dichotomie et les difficultés d'organisation pratique que la tenue de la Vogue aurait engendrées (contrôle de la jauge du public..) **j'ai effectivement refusé qu'elle ait lieu en juin, tout réitérant ma proposition faite aux Forains de trouver une date après la fin du confinement...**

Quant à l'autorisation de faire des galettes le 3 juillet : il n'y a plus de contraintes sanitaires après le 30 juin...

Pour en revenir au partage des bénéfices de l'opération « Fêtes des Fours », c'est une décision ancienne du Comité des Fêtes d'en faire profiter nos seniors au travers du CCAS mais aussi nos enfants au travers de l'association du « Sou des Ecoles ». Comme l'année dernière, le CCAS proposera au Comité des Fêtes de reverser cette participation aux associations du village en lien avec la jeunesse.

Ceci étant dit, je vous rappelle que je suis souvent présent en mairie pour répondre à vos interrogations diverses et variées et ainsi éviter toute polémique...

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes vacances d'été avec la liberté retrouvée mais en faisant attention, le virus circule toujours...

A très bientôt.

Christian Lillousin

BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT

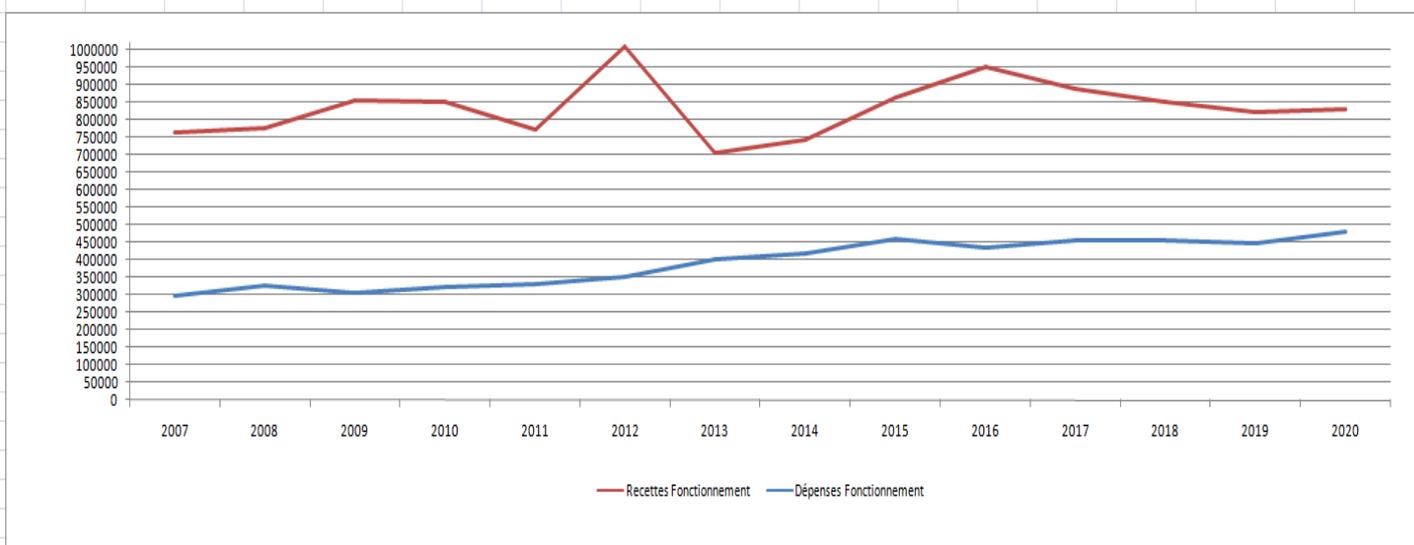
Exercice 2020

DEPENSES					RECETTES				
Comptes	Intitulés	Dépenses Réalisées 2019	Budget Primitif 2020	Dépenses réalisées 2020	Comptes	Intitulés	Recettes Réalisées 2019	Budget Primitif 2020	Recette réalisées 2020
011	Charges à caractère général	135 484,08 €	178 238,43 €	135 661,77 €	70	Produit des services	4 374,70 €	2 350,00 €	1 273,02 €
012	Charges de personnel	200 790,24 €	229 800,00 €	194 430,89 €	73	Impôts et taxes	498 145,00 €	460 900,00 €	520 732,00 €
65	Autres charges de gestion courante	82 473,22 €	111 500,00 €	106 765,56 €	74	Dotations et participation	91 764,63 €	80 000,00 €	93 077,33 €
66	Charges financières	4 318,95 €	4 500,00 €	3 949,01 €	75	Autres produits de gestion courante (Loyers)	25 066,05 €	24 000,00 €	24 451,27 €
67	Charges exceptionnelles	835,09 €	2 600,00 €	551,43 €	77	Produits exceptionnels	5 907,98 €	1 000,00 €	255,00 €
014	Atténuation de produit	14 092,42 €	16 000,00 €	15 569,42 €	013	Atténuation des charges	1 370,44 €	500,00 €	4 431,88 €
042	Opération d'ordre	9 506,88 €	23 064,70 €	23 064,70 €	042		- €		- €
	Sous total des charges	447 500,88 €	565 703,13 €	479 992,78 €		Sous total des recettes	626 628,80 €	568 750,00 €	644 220,50 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	- €	20 644,87 €	- €	2	Excédent antérieur de fonctionnement	193 834,09 €	184 723,23 €	184 723,23 €
023	Virement à la section d'investissement	- €	167 125,23 €	- €		Total des recettes	820 462,89 €	753 473,23 €	828 943,73 €
	Total des dépenses	447 500,88 €	753 473,23 €	479 992,78 €					
Résultat année 2020							348 950,95 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT

Exercice 2020

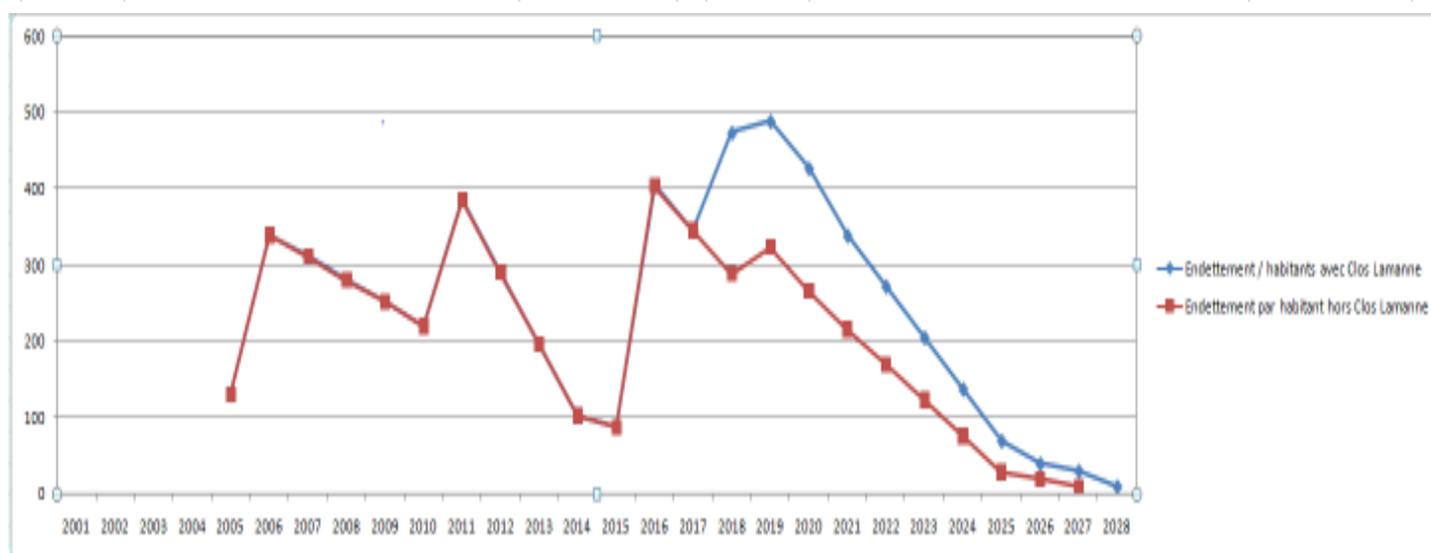
DEPENSES					RECETTES				
Comptes	Intitulés	Recettes Réalisées 2019	Budget Primitif 2020	Dépenses réalisées	Comptes	Intitulés	Recettes Réalisées 2019	Budget Primitif 2020	Recette réalisées 2020
10	Taxes aménagt verst sous densité	932,17 €	1 000,00 €	- €	024	Produits des cessions d'immobilisations	- €	- €	- €
16	Emprunts et dettes	63 916,08 €	65 750,00 €	64 424,48 €	040	Amortissements	9 506,88 €	23 064,70 €	23 064,70 €
20	Immobilisations corporelles	4 090,62 €	6 000,00 €	- €	041	Opérations d'ordre patrimoniale	- €	- €	- €
21	Immobilisations incorporelles	85 449,24 €	111 200,00 €	65 081,37 €	10	Dotations et fonds divers de réserve	305 354,39 €	244 238,78 €	246 485,28 €
23	Immobilisations en cours	213 797,39 €	344 771,33 €	160 272,76 €	13	Subventions d'investissement	103 976,10 €	292 760,00 €	116 810,00 €
27	Autre immobilisation financière	22 261,51 €	23 000,00 €	22 261,51 €	16	Emprunts et dette assimilée	100 463,65 €	750,00 €	- €
45	Participation voie et réseau (PUP)	- €	6 000,00 €	- €	204	Subvention d'équipement versée	4 582,85 €	- €	- €
041	Opérations d'ordre entre sections	83 390,90 €	- €	- €	23	Immobilisations en cours	2 056,20 €	- €	- €
204	Subventions équipement versée		- €		4582	Investissement sous mandat	- €	6 000,00 €	- €
	Sous total des charges	473 837,91 €	557 721,33 €	312 040,12 €		Sous total des recettes	525 940,07 €	566 813,48 €	386 359,98 €
001	Déficit antérieur d'investissement	183 750,32 €	131 648,16 €	131 648,16 €	1	Excédent année N-1	- €	- €	- €
20	Dépenses imprévues	- €	44 569,22 €	- €	021	Virement de la section de fonctionnement	- €	167 125,23 €	- €
	Total des dépenses	657 588,23 €	733 938,71 €	443 688,28 €		Total des recettes	525 940,07 €	733 938,71 €	386 359,98 €
Résultat année 2020							-57 328,30 €		



BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Exercice 2021					
DEPENSES			RECETTES		
Comptes	Intitulés	Budget Primitif	Comptes	Intitulés	Budget Primitif
011	Charges à caractère général	178 950,00 €	70	Produit des services	38 350,00 €
012	Charges de personnel	294 600,00 €	73	Impôts et taxes	500 900,00 €
65	Autres charges de gestion courante	99 400,00 €	74	Dotations et participation	85 900,00 €
66	Charges financières	3 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante (Loyers)	25 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 600,00 €	77	Produits exceptionnels	1 000,00 €
68	Créances douteuses	600,00 €			
014	Atténuation de produit	17 000,00 €	013	Atténuation des charges	2 000,00 €
042	Opération d'ordre	19 058,75 €	042		- €
	Sous total des charges	615 208,75 €		Sous total des recettes	653 150,00 €
022	Dépenses imprévues de fonctionnement	20 663,38 €	2	Excédent antérieur de fonctionnement	163 153,31 €
023	Virement à la section d'investissement	180 431,18 €			
	Total des dépenses	816 303,31 €		Total des recettes	816 303,31 €

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Exercice 2021					
DEPENSES			RECETTES		
Comptes	Intitulés	Budget Primitif	Comptes	Intitulés	Budget Primitif
10	Taxes aménagées versées sous densité	1 000,00 €	024	Produits des cessions d'immobilisations	- €
16	Emprunts et dettes	50 750,00 €	040	Amortissements	19 058,75 €
20	Immobilisations corporelles	7 000,00 €	041	Opérations d'ordre patrimoniale	- €
21	Immobilisations incorporelles	107 500,00 €	10	Dotations et fonds divers de réserve	227 798,24 €
23	Immobilisations en cours	459 986,02 €	13	Subventions d'investissement	332 474,00 €
27	Autre immobilisation financière	23 000,00 €	16	Emprunts et dette assimilée	750,00 €
45	Participation voie et réseau (PUP)	6 000,00 €	204	Subvention d'équipement versée	- €
041	Opérations d'ordre entre sections	4 469,55 €	23	Immobilisations en cours	- €
204	Subventions équipement versée	- €	4582	Investissement sous mandat	- €
	Sous total des charges	659 705,57 €		Sous total des recettes	580 080,99 €
001	Déficit antérieur d'investissement	57 328,30 €	1	Excédent année N-1	- €
20	Dépenses imprévues	43 478,20 €	021	Virement de la section de fonctionnement	180 431,18 €
	Total des dépenses	760 512,07 €		Total des recettes	760 512,17 €



Principaux travaux réalisés durant le 1^{er} semestre ou en cours de réalisation



Remplacement des vitres cassées des abribus, par des cloisons en bois.



Grillage retendu dans les zones critiques au city-stade.



Remplacement du bois de la plateforme.



Pose d'un grillage autour de la partie haute du cimetière.



Aménagement de l'atelier municipal (étagères).



Chantier cantine et préau.

Le chantier avance, mais avec parfois des retards dus à des délais de livraison importants pour les matériaux (bois, couverture du préau).



Mais aussi : Sécurisation des jeux de l'aire de loisirs, ainsi que de nouveaux jeux d'enfants qui seront montés prochainement.



Dégradation des abribus

François, Serge Bailly, Aymeric et Flavien (deux jeunes de 21 et 19 ans actuellement en Service Militaire Volontaire à la base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey) avaient habillé de bois le fond des abribus près de l'aire de jeux pour que les enfants qui attendent les transports scolaires soient mieux protégés en cas de mauvais temps. Des petits plaisantins ont cru « bien faire » en trouant le plafond...et il a fallu taper très fort !

En Bref !

■ L'atelier municipal a été cambriolé.

Le préjudice est évalué à plus de 3000 €. Il faut racheter du matériel électromécanique pour que François puisse travailler dans de bonnes conditions.

■ La cantine et la garderie sont déplacées à la salle des fêtes durant les travaux d'agrandissement au clos Buisson.

■ Les communes d'Ambérieu-en-Bugey, d'Ambronay, de Bettant, de Château-Gaillard, de Douvres et de Saint-Denis-en-Bugey sont membres depuis Mars 2019 du **Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)**. Dans le but d'améliorer la sécurité sur le territoire, la Gendarmerie Nationale a remis un diagnostic et des préconisations concernant le déploiement d'un **réseau de caméras de vidéo-protection** de l'espace public et des axes routiers

stratégiques. Ce dispositif permettra d'améliorer la prévention et la résolution des infractions. Les huit communes souhaitent participer et coopérer à cette démarche intercommunale pour un montant total de **17208,10 € TTC pour 57 caméras**, soit **603,80 € TTC** pour 2 caméras à Douvres.



■ **Radar pédagogique** : installé sur la Route d'Ambérieu depuis juin 2020, François l'a déplacé Route du Mollard à l'aide du tractopelle. Il est installé pour contrôler la vitesse des conducteurs et leur rappeler que celle-ci est **limitée à 30 km/h dans tout le village**.

■ **Les drapeaux de la mairie** étaient difficilement accessibles. Par mesure de sécurité, François les a installés au niveau de la fenêtre située du côté de la bibliothèque.

Urbanisme : quelques rappels

L'**urbanisme** englobe l'ensemble des actions qui organisent et aménagent l'espace. L'enjeu consiste à satisfaire au mieux les différents besoins de ceux qui vivent sur notre commune, y travaillent, s'y déplacent ou simplement la fréquentent.

Toutes les actions suivantes doivent vous amener **à vous renseigner en Mairie** pour savoir s'ils nécessitent **une autorisation d'urbanisme** ou pas:

- les travaux **de création ou d'extension de surface**.
- le **changement de destination d'un local**, (garage transformé en pièce à vivre...).
- la **construction d'une piscine enterrée ou non**, (même petite).
- la **clôture de votre terrain**, (édification de murets, portail ...).
- la **création d'ouvertures** (fenêtres, portes...).
- le **changement de votre toiture**.
- les **implantations d'abris de voitures ou d'abris de jardin** (même prêts à poser...).

Les travaux **sans autorisation d'urbanisme ne vous dispensent pas du respect de certaines règles** :

- **Respect du zonage** : êtes-vous dans une zone constructible ? La zone est-elle agricole, naturelle ? Quels sont les risques dans cette zone ?
- **Règles esthétiques** : pour plus d'harmonie dans le village, les couleurs des façades, des volets, les formes et couleurs des tuiles sont répertoriées dans des nuanciers que vous pouvez consulter en Mairie. Vous ne devez pas laisser vos murs en parpaings. Ils doivent être crépis.
- **Implantation** : vous ne pouvez pas implanter votre portail, votre petit abri de jardin ou votre mini-piscine n'importe où. Des distances par rapport à la voirie et aux limites de propriétés doivent être respectées.
Attention aux contraintes d'évacuation des eaux : raccordement aux réseaux d'eaux pluviales et/ou usées.
Attention aux servitudes de tréfonds (n'implantez pas de construction sur leur passage).

En résumé : les travaux même sans autorisation d'urbanisme ne doivent pas vous dispenser de vous renseigner en mairie. **Les lois et règlements évoluent, pour votre tranquillité et celles de vos voisins, une discussion autour de votre projet est préférable.**

En Bref !

■ **Baptême civil** : le Maire, Christian Limousin, a baptisé civilement le petit **Noah Roux**.

■ **Ecole** : après consultation des familles et au retour de l'enquête sur les rythmes scolaires, (78 familles consultées, la classe de CM2 ne l'a pas été), 93.5% des familles ont émis le souhait **de conserver la semaine des 4 jours**.

■ **Les travaux du nouveau gymnase de la Plaine de l'Ain à Ambérieu** ont duré 2 ans. Ils sont financés par la Région, l'Etat, l'ADEME et la fédération française « Montagne-Escalade ». Au rez-de-chaussée se trouvent les nouveaux vestiaires laissés à la libre expression de différents artistes graffeurs pour une décoration Street Art, une salle de 1 600m² pour pratiquer basketball, handball, volley, badminton...et, **grande nouveauté**, au 1^{er} étage, **un ensemble de murs d'escalade de 14m de haut et bloc linéaire de 36m** qui permettra l'organisation de compétitions de niveau régional.



La Communauté de communes de la Plaine de l'Ain, **6ème de France par sa population**, regroupe **53 communes**, de la confluence de l'Ain et du Rhône aux portes de la Dombes et du Bugery.

Jouissant d'une situation géographique privilégiée, entre les métropoles de Lyon et de Genève, elle offre un cadre de vie préservé au cœur d'un territoire touristique et au fort développement économique.



La CCPA œuvre chaque jour à la concrétisation des projets de territoire dans les différents **domaines de compétences** qui lui ont été délégués par les communes.

■ www.cc-plainedelain.fr

Groupe des élus « Douvres autrement »

EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX « DE LA MINORITÉ DOUVRES AUTREMENT »

Et si on se le disait...

L'heure est depuis quelques jours au retour à une situation plus normale, une vie avec un peu moins de contraintes mais qui doit rester cependant prudente. Plus de 16 mois après le début de la pandémie, nous entrouvrons les fenêtres d'une liberté retrouvée...et c'est tant mieux.

Malgré cette pandémie, depuis la dernière parution, nous avons continué à œuvrer dans l'intérêt des Douvrois. Nous avons participé aux diverses commissions (travaux, urbanisme, CCAS, finances) et aux conseils municipaux, bref ce qui fait aussi la vie de la commune.

Deux sujets ont retenu notre attention et pour lesquels nous souhaitons ici vous informer « autrement »:

- **Le projet de cheminement « sécurisé » de l'école à la cantine**

C'est un dossier bien avancé et qui suscite des interrogations : un avis défavorable de la commission accessibilité des services de la Préfecture de l'Ain a été donné. En effet, comment peut-on prévoir un cheminement non conforme aux règles d'accessibilité ? Rendre praticable un parcours pour les personnes handicapées, ce n'est pas exclusif à elles mais c'est aussi penser aux personnes âgées du village, aux enfants qui n'ont pas la même capacité à se déplacer que les adultes, bref c'est avoir un regard d'intérêt général. C'est aussi et simplement respecter **la LOI**. Nous avons alerté à deux reprises le Maire sur cette question et sur la nécessité de structurer une demande de dérogation argumentée si l'impossibilité technique était avérée, le cas échéant. La position des services de Madame la Préfète confirment nos craintes et valident le fait que nous n'avons pas été entendu... la copie est à revoir.... !

Oui il faut sécuriser le cheminement mais pas n'importe comment ...il y a sans doute d'autres solutions plus simples et moins onéreuses....

- **Le projet du préau de la cantine**

Lors de la commission d'appel offre à l'automne dernier, (et non de la commission travaux puisque celle ci n'a pas vu la présentation du projet !), nous avons découvert que le toit du futur préau de la cantine (en cours de construction au clos Buisson) aurait une couverture en**tôle ondulée** ! Vous ne rêvez pas. A nos questions, la réponse du Maire : « l'architecte m'a convaincu » (c'est semble-t-il le même à qui nous devons le cube rouge-bordeaux de la Salle des Fêtes).

Nous espérons que vous apprécierez « l'argumentaire » et surtout le gouffre entre les exigences urbanistiques imposées à tous et cette liberté sans contrainte d'un toit en tôle à quelques dizaines de mètres de l'église.

Faites ce que je dis, pas ce que je fais...CQFD

Il nous reste à vous souhaiter un bel été et surtout profitez de ces instants de **BONHEUR** qui sont indispensables à notre vie quotidienne.

Mélanie **JACQUIN** / Serge **GOMES**

■ douvresautrement@gmail.com Retrouvez nous sur Facebook : **douvres autrement**

Groupe des élus « Ensemble, continuons à agir pour Douvres »

Soyons constructifs !

Voici déjà un an que nous sommes élus à votre service. Nous vous rencontrons. Nous vous écoutons. Nous faisons des choix, des choix réfléchis, discutés en commission, encadrés par un budget, pas toujours unanimes mais toujours majoritaires. Nous pérennisons des actions déjà entamées par nos prédécesseurs parce que nous savons qu'il faut donner de la cohésion aux projets. Nous modélisons nos idées et favorisons les entreprises locales. Nous attendons que l'équipe adverse s'exprime davantage lors des commissions, concrétise ses idées dans des plans structurés, réalistes, budgétés pour éviter que les échanges lors des conseils municipaux ne se résument à des duels stériles et que nous puissions éviter des dépenses inutiles pour des études exigées a posteriori alors que les votes ont déjà été effectués.

Nous voulons construire avec vous le Douvres de demain et préserver son cadre de vie. Nous veillerons à ce que l'intérêt collectif prévale sur l'intérêt particulier.

- **Cheminement sécurisé école-cantine**

Sous la mandature précédente, lors des études préliminaires, nous avons envisagé de sécuriser l'accès à la cantine scolaire, en réalisant un chemin qui traverserait le pré, depuis la route, au plus près de la Place de la Babillière, dans le respect des normes d'accessibilité.

Mais nous avons dû faire preuve de pragmatisme et revoir notre projet, pour des raisons de coût de réalisation mais aussi pour tenir compte des spécificités du site.

Une demande de dérogation a été envoyée à la sous-commission accessibilité. Cette dernière (qui s'est rendue sur le site sans ni convier ni prévenir le Maire) a retoqué notre première demande de dérogation et nous a demandé de réaliser une nouvelle étude de projet dans le respect des normes d'accessibilité (schémas en illustration ci-contre). Le dénivelé de 6 mètres entre la route et la cantine, nécessite, pour le respect des normes d'accessibilité, la création **d'un cheminement de plus de 150 mètres** (schéma ci-contre) **dont l'emprise aurait occupé la totalité de la zone de jeu des enfants et généré un surcoût de 116.000€.**

A la lecture de cette étude (qui a coûté 3987 € HT), **la sous-commission a, finalement, accepté notre demande de dérogation. Les travaux commenceront fin août 2021, avec plusieurs semaines de retard.**

Les travaux réalisés à la Mairie, à l'Ecole et à la salle des Fêtes sous les précédentes mandatures ont toujours été réalisés dans le respect des normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite mais Douvres est un magnifique village à flanc de coteau (c'est aussi ce qui fait son charme) où il est difficile de toujours respecter cette réglementation sauf à mettre des sommes folles qui dépasseraient les possibilités de notre budget.

- **Préau de la cantine**

Nous avons répondu, lors de la séance du Conseil Municipal du 17/12/2020, à cette question, de Mme Mélanie JACQUIN. Les bâtiments communaux ne sont pas soumis aux mêmes règles qui s'appliquent aux particuliers. **Une toiture traditionnelle aurait nécessité, pour en supporter le poids, la construction d'une structure et de fondations en conséquence, avec un impact non négligeable sur le coût de construction du préau.** Pour s'intégrer à l'environnement nous avons demandé à l'architecte de trouver un matériau avec une ondulation sur la toiture. **Une isolation phonique** est prévue pour absorber les nuisances sonores et devrait également servir **d'isolation thermique. Donc ce n'est pas qu'une simple toiture en tôle ondulée comme le laisse penser M. Gomes...** **Mais là aussi, nous essayons de nous adapter aux besoins de la commune tout en maîtrisant les coûts au maximum...** Cette critique est étonnante, le choix des entreprises ayant été fait à l'unanimité...

Il est dommage, que ce bulletin, qui a vocation première à rendre compte des activités des associations douvroises devienne l'objet de règlements de compte...



CCAS

A l'automne 2020, le repas organisé par le CCAS a été remplacé par un colis.

Julyan, Léa, Safia et **Elena**, nés depuis le début de l'année, ont reçu un cadeau. Nous souhaitons longue vie à ces jeunes citoyens d'aujourd'hui.

Les contraintes sanitaires actuelles ne nous ont pas permis d'organiser d'activités en présentiel pour ces 6 derniers mois. Nous avons mis en place **des ateliers à distance pour les 60 ans et plus** du village.

Personne ne s'est inscrit, le programme « Manger, bouger, santé préservée ! » a donc été **annulé**. Espérons qu'à l'automne, la vie soit plus sereine !

Nous avons souhaité quelques grands anniversaires : **Mrs Maurice Pellat, François Merle, Henri Perkowski, Pierre Pommatau** et **Mmes Arlette Bellaton, Raymonde Rabachon, Solange Sœur et Jeannine Sainte-Marie**.

Le 30 décembre 2020, **M. René Goyat** est décédé à l'âge de 88 ans. Avec Josette, son épouse, ils étaient commerçants à Ambérieu. Ils sont venus prendre leur retraite à Douvres où ils ont tissé des liens très forts, surtout avec tous leurs voisins. René et Josette étaient toujours présents au repas du CCAS.

Mme Angèle Marquis est décédée à la veille de ses 95 ans à l'EHPAD de Pont-d'Ain où elle résidait depuis le décès de son époux en 2018. Récemment, **Mme Marie-Jeanne Runkas** est décédée à l'âge de 72 ans, elle vivait avec son conjoint dans le haut du Chemin de Reilleux.

Mme Michelle Favier est partie quelques jours avant ses 90 ans. Son état de santé ne lui permettant plus de rester à domicile près de ses enfants, Mme Favier résidait depuis quelques mois à l'EHPAD de Talence.

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.



En Bref !

■ **Le CLIC** : vous avez 60 ans et plus, vous avez un handicap ... Des questions ? Le CLIC vous répond. **46 rue Gustave Noblemaire, Ambérieu-en-Bugey.** ☎ **04 74 46 19 04**

■ **Le service Téléassistance de Mutualité Française de l'Ain** vous propose **une offre découverte de 3 mois** qui permet de tester ses services de téléassistance gratuitement. A partir **du 1er juin, jusqu'au 31 août.**

Pompiers

La compagnie des pompiers de Douvres, créée le 24 MARS 1859, est un corps communal géré administrativement par la commune et opérationnellement par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Ain.

Notre C.P.I.N.I. (Centre de Première Intervention Non Intégré) est équipé d'un véhicule avec tout le matériel nécessaire aux secours à personne, à la sécurisation sur la voie publique et la protection des biens et de l'environnement, ainsi qu'un second véhicule d'incendie avec une tonne d'une capacité de 500 litres et de tout le matériel utile à la lutte contre l'incendie.

Nous intervenons sur le territoire de notre commune et sur demande de l'état-major qui peut utiliser nos moyens en renfort pour d'autres communes

Nos missions sont le secours à victimes, les accidents de la route et les incendies avec l'appui du Centre de Secours d'Ambérieu-en-Bugey ou un autre centre, proche de notre commune. C'est pour cela que vous voyez souvent beaucoup de véhicules sur les interventions.

Notre CPI intervient également seul pour ce que nous appelons les opérations diverses : les chutes d'arbres sur la voie publique, les destructions d'hyménoptères (guêpes, frelons etc...), les captures d'animaux et les inondations.

Le Maire est le responsable de la compagnie, qui est commandée par un chef de corps, actuellement le **Sergent Pascal MOINE**.

Cyril Thévenet est sorti des rangs pour des raisons professionnelles. Nous avons une pensée pour les Douvrois qui ont été très fortement touchés par les inondations du lundi 10 mai 2021.

■ Renseigner vous en contactant, **Pascal MOINE 06 81 25 65 54**, ou la **Mairie au 04 74 38 22 78**.



“ Au 01 mai 2021, l'effectif du CPINI de Douvres est composé de 10 pompiers bénévoles et d'un stagiaire en cours de formation.



Nous sommes toujours à la recherche de bonnes volontés, homme ou femme. L'âge de recrutement officiel est de 16 à 55 ans. Vous souhaitez vous rendre utile, vous êtes motivé, alors rejoignez-nous.

En France, près de 80% des sapeurs-pompiers sont des volontaires et vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études...

Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

ICF Alors, pourquoi pas vous?



« Oiseau » est le plus petit mot contenant toutes les voyelles. Son pluriel, « oiseaux », est le mot le plus long dont on ne prononce aucune lettre telle qu'elle.

Sou des Ecoles

Coucou ! Nous revoilà dans le bulletin pour vous donner quelques nouvelles.

Encore une année particulière pour nous, sans nos rendez-vous habituels tout au long de l'année, en raison des restrictions sanitaires en cours.

Cependant, pour animer notre village, si triste sans toutes ces manifestations qui rythment l'année, nous avons essayé, avec une équipe enthousiaste et motivée, de redonner le sourire aux habitants en organisant certaines de nos manifestations de manière adaptée aux contraintes.

C'est ainsi que nous avons commencé par **les brioches** sans la tournée habituelle mais avec différents points de vente dispatchés dans le village, et une fois encore, malgré le changement, vous avez été présents et la manifestation a connu un franc succès.

Nous avons aussi réalisé **deux ventes, une de sapins et l'autre de pizzas**, qui ont reçu aussi un très bon accueil de la part des villageois. A cette occasion je tiens à remercier très chaleureusement **James Coutier** qui a livré les sapins directement chez vous et **Vincent** du bar de Douvres qui a confectionné les pizzas qui vous ont régalés.

Enfin, certaines de nos manifestations habituelles ont été réinventées pour l'occasion afin de faire face aux interdictions de rassemblement.

D'abord, il y a eu **le carnaval virtuel**, qui n'a malheureusement pas eu le succès escompté mais il est difficile pour les enfants de se déguiser sans aller faire la fête avec leurs copains.

Ensuite, ce fut le tour de **la chasse aux œufs**, transformée pour l'occasion en chasse aux trésors dans le village. Moment apprécié par les gens qui ont pu visiter notre beau village au travers de ses fours.

Voilà, les membres de l'équipe en place ont essayé de vous donner quelques petits moments de plaisir durant cette période pénible à vivre pour tout le monde, je tiens à les en remercier vivement et je pense qu'ils vous réservent encore des surprises.

Et pour finir, un grand merci à vous tous pour vous être déplacés malgré les contraintes sanitaires et à très bientôt j'espère (en vrai cette fois) !

Pour le Sou, Nicolas Barrier



ZEN ATTITUDE

En attendant, si les conditions sanitaires nous l'auront permis, en juin nous aurons eu le plaisir de pratiquer en salle à la mairie ou en extérieur, suivant la réouverture des salles ou la possibilité de dispenser les cours en présentiel en extérieur.

L'association Zen Attitude continue de proposer un rendez-vous hebdomadaire, en visio, chaque lundi soir.

La séance débute par des mouvements au sol puis nous étudions les mouvements de la 2e partie du Nei Yang Gong, le Qi Gong



pour nourrir l'intérieur, et terminons la séance par un petit temps de méditation."

Nous souhaitons tous que les conditions sanitaires s'améliorent ce qui nous permettrait de reprendre le cours plus normal de nos activités.

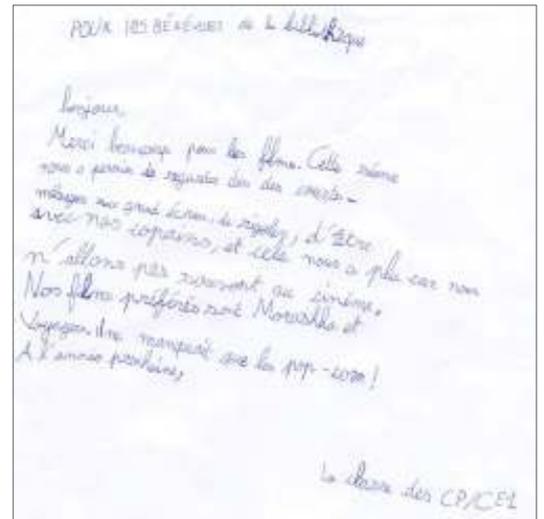
“ Nous espérons vous retrouver en pleine forme à la rentrée prochaine !

Bibliothèque

Le début de l'année 2021 est semblable à 2020 et nous suivons les mesures spécifiques applicables aux bibliothèques, fixées par la préfecture et relayées par la mairie.

Nous avons organisé les animations de façon différente car nous ne pouvons bénéficier de la grande salle de la Mairie.

- **La Nuit de la Lecture** était prévue les 23 et 24 janvier, avec un « Tapis Lecture » pour les petits, présenté par Josiane LIMOUSIN et, pour un public âgé de 9 à 109 ans, une présentation de huit albums par Chantal BENACCHIO et Marie-Louise DUBOIS. Et cela s'est transformé en une présentation de deux vidéos réalisées par Bastien MOUGEOT.
- **La Fête du Court Métrage** du 24 au 30 mars a été cette année encore « la Fête du Court à la maison ». La bibliothèque a largement communiqué pour que chacun puisse regarder les Courts sur son écran personnel. De plus, elle a donné un programme clé en main à chaque classe de l'école pour que les enfants profitent du programme choisi pour eux par Chantal, Françoise et Marie-Françoise. Les enfants ont beaucoup aimé et nous l'ont fait savoir
- **A l'école**, Josiane a raconté en visio sur zoom le 1^{er} avril une de ses belles histoires aux écoliers de Petite et Moyenne Section de maternelle. Le 15 janvier, Chantal s'est rendue dans la classe des CP/CE1 de Mme Errigo pour une séance de contes. Les enfants ont découvert le personnage de Plampougni, inspiré par les aventures de Tom Pouce.
Une autre séance a eu lieu le 21 mai.



Le mois de juin, grâce à l'assouplissement des mesures sanitaires, a engendré plus de prêts de documents afin de permettre quelques provisions de lectures pour l'été.

Permanence de prêts uniquement le samedi matin de 10H à 12H

dans le respect des mesures sanitaires édictées. Les bénévoles ont fait face à un grand nombre de tâches supplémentaires comme la gestion des livres mis en quarantaine quelques jours, désinfectés, puis remis en rayon. Un inventaire s'est avéré indispensable afin de pouvoir mettre en place la consultation de notre catalogue sur notre site informatique et la réservation par les adhérents. On devrait pouvoir mettre en place le fameux « **click&collect** » mais cela demande énormément de manipulations et nous ne sommes plus assez nombreuses pour le faire !



🗨️ **C'est donc un appel aux Douvros qui accepteraient de venir renforcer l'équipe des bénévoles.**

Comité des Fêtes

Les directives gouvernementales et contraintes sanitaires ne nous ont pas permis, encore une fois, de réaliser nos activités de fin de saison 2020 (repas à thème ...) et du printemps 2021 (galettes, farfouille, ...)

Toutefois, nous avons organisé **une journée vente de galettes le samedi 3 juillet**, dans trois fours du village (Four de la Charbonnaz, de Cozance et du Mollard). **600 galettes (450 à l'oignon et 100 à la crème)** ont été confectionnées.

Les bénévoles du Comité ont hâte de pouvoir se dégourdir un peu pour animer notre charmant village. Des mots dans vos boîtes aux lettres et infos sur le site seront diffusés pour vous tenir informé(e)s de nos activités.

Restons vigilants et prudents!



La Batterie-Fanfare la « Diane des Grangeons »

Voilà plusieurs mois que nous sommes en attente de pouvoir reprendre nos activités : répétitions, animations des cérémonies et festivités dans le village sans oublier nos opérations (boudins, galettes...)

Nous espérons pouvoir reprendre les répétitions bientôt. La reprise va être rude après tout ce temps. Prenons notre mal en patience et n'oublions pas d'être prudents.

“ Nous avons hâte de vous retrouver ! ”



Club de la Babillière

Comme toutes les associations, sociétés...le club de la Babillière a fermé sa porte. **Les Babillieuses ont continué à décorer la vitrine du local pour donner un peu de gaieté sur la place.** Deux d'entre elles sont allées souhaiter les 90 ans de leurs doyennes, Arlette et Solange, à leur domicile, en respectant, bien sûr, tous les gestes barrière.



Gymnastique Féminine

Cette association a été créée en 1977 pour permettre aux Douvroises et aux habitantes des communes voisines de se maintenir en forme avec des cours de gym.

Marie-Odile PROVENT est la présidente de cette association, secondée par Valérie LOMBARD, trésorière.

Marie Jo VILLAREM était coach de cette association jusqu'en 2019, mais **depuis septembre 2020, un nouveau coach nous a rejoint.** Il s'agit de **Nadine MIQUET**, habitante de Douvres et coach sportif diplômée depuis plus de 30 ans (et aussi créatrice de bijoux). Nadine a exercé à Lyon mais aussi dans de nombreuses associations dans les communes voisines : Leyment, Château-Gaillard, Chazey-sur-Ain, Saint-Maurice-de-Rémens, Lagnieu. Elle exerce actuellement surtout à Chazey-sur-Ain. Elle pratique plusieurs disciplines telles que : **PILATES, ZUMBA, CARDIO-TRAINING, CARDIO-BOXE, BODY SCULT, CUISSE-ABDOS-FESSIERS, RELAXATION, POUND-WORKOUT...** En ce qui concerne l'association à Douvres, Nadine pratique des cours de renforcement musculaire et propose des variantes de mouvements pour tous niveaux, que vous soyez débutantes ou confirmées. Des cours assez ludiques avec des musiques rythmées.



Les cours ont lieu le **LUNDI de 20H15 à 21H15** dans la salle des fêtes de Douvres.

N'hésitez pas à venir essayer un cours !!!!

■ Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre la présidente Marie-Odile PROVENT.

☎ 06.44.38.42.97 Mail : yves.provent@gmail.com



Accueil de Loisirs « Les Copains d'abord »

Bien que 2020 et 2021 furent bouleversés par cette épidémie, l'équipe d'animation a tout mis en œuvre pour répondre aux besoins et aux attentes des enfants et de leurs parents, tout en respectant le protocole sanitaire strict.

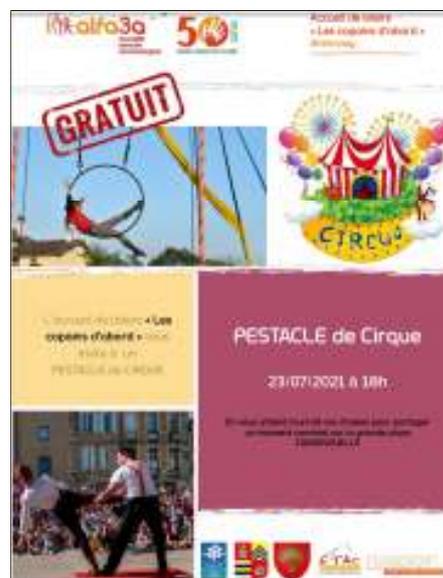
Nous avons pu maintenir l'activité baby gym animée par l'intervenante Hélène Delhaye.

■ Le Centre de Loisirs accueillera sur inscription vos enfants (de 3 à 14 ans) **du 7 au 30 juillet et du 23 août au 1er septembre 2021.**

Vous pouvez retrouver toutes les animations durant cette période sur notre site internet. Prévoir 3 masques par jour pour les enfants de plus de 6 ans.

■ Contact : **09 72 34 29 60** ou par mail directement sur le site internet www.alfa3a.org « Les Copains d'Abord »

“ Le 23 juillet 2021 à 18 heures, nous organisons un spectacle de cirque sur la grande place conventuelle à Ambronay. On vous attend muni de votre chaise pour partager un moment convivial.



Le Relais Assistant Maternel Itinérant « Les Petits Mômes »

Suite à la situation sanitaire le RAMI a vu son activité modifiée. Les nouvelles consignes sanitaires impliquent une attention particulière à la désinfection des locaux et des jeux utilisés lors des temps de rencontre.

Le maintien des accueils collectifs s'est toujours poursuivi quand cela était autorisé.

Concernant les permanences administratives elles se déroulent en distanciel les après-midi. Une permanence administrative physique est maintenue, **les mardis après-midi de 12 h 30 à 17 h à la mairie d'Ambronay.**

Une nette diminution du nombre d'assistantes maternelles est constatée sur la commune : **seulement 6 assistantes maternelles** sont en activité actuellement. Elles peuvent accueillir 22 enfants à temps plein et 1 enfant en périscolaire.

Si vous aimez les enfants, si vous avez des **capacités d'observation** (chaque enfant possède ses propres spécificités, à vous de savoir les repérer pour vous y adapter), des **capacités de communication** (écouter et dialoguer est indispensable dans la relation avec l'enfant, avec les parents et avec les autres professionnels du secteur que vous serez amenées à rencontrer), des **capacités à prendre des initiatives et à assumer des responsabilités**, bref, si cette profession vous intéresse, vous pouvez contacter le RAMI ou vous rendre sur le site du département de l'Ain pour trouver des informations.



Coordonnées du RAMI, Evelyne Delange :
tél : 06 84 77 04 00
@ rami@ambronay.fr
Site : rami-lespetitsmomes.jimdofree.com

■ <https://www.ain.fr/solutions/devenir-assistant-maternel/>



PPVD

Après une fin d'année 2020 assez triste, l'association a repris ses activités. Une première étape a été franchie le samedi 27 mars avec **la plantation des échelas.**

Une deuxième étape a rapidement suivie le samedi 3 avril avec **la plantation des vignes.**

Ce sont donc **149 pieds** exactement qui ont été plantés, couvrant un tiers de la surface du terrain : deux tiers de cépage Jacquère et un tiers d'Altesse, deux cépages traditionnellement cultivés dans le Bugey. Nous espérons pouvoir planter le reste du terrain dans les années à venir.

Toutes les personnes motivées sont les bienvenues, que vous ayez des connaissances dans le travail de la vigne ou non.

Le but de l'association n'est pas de faire commerce du vin, mais de maintenir une tradition viticole dans le village.



“ Lorsque nous aurons fabriqué les pancartes, **chaque pied sera marqué avec le nom de son parrain.** Merci à eux !

■ patrimoine.viticole.de.douvres@gmail.com

Un peu d'animation dans le village !

Franc succès pour la vente de pizzas organisée par les jeunes au four du Mollard à Ambronay (la Société de Chasse ayant mis sa salle à leur disposition) samedi 19 juin. Ce sont près de **140 pizzas** qui ont été vendues.

L'AJD organise les manifestations suivantes :

- **Tournoi de pétanque** le 10 juillet.
- **Tournée des brioches** le week-end des 24 et 25 juillet dans le village.

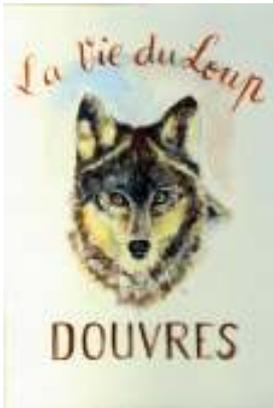


L'AJD transmet tout son soutien aux habitants du village en cette période compliquée.

AJD



La Vie du Loup



L'association « la Vie du Loup » organise depuis 34 ans maintenant **des promenades autour de Douvres ou plus loin**, au cours desquelles on découvre le patrimoine et la nature dans le respect de celle-ci.

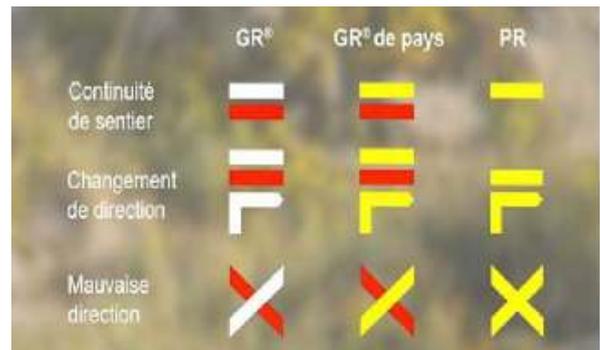
Le « **Circuit du Loup** » est un parcours balisé de 16 km qui relie Douvres et l'Abergement-de-Varey. Il est référencé par Pérouges-Bugey-Tourisme et l'itinéraire a été intégré au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées depuis le 6 mai 2011. Inauguré en 2012 à Ambronay, vous le visualisez à Douvres sur le panneau du parking des randonneurs en face de l'école. Vous pouvez le suivre avec des premiers poteaux indicateurs à partir du Lavoir et du réservoir d'eau.

Le balisage des sentiers est effectué en collaboration avec le club de l'Abergement-de-Varey (« Rando des Trois-Monts »). Des pochoirs sont utilisés pour standardiser les marques de couleur jaune qui se situent sur les poteaux, les troncs d'arbres ou même sur des pierres. Nous devons régulièrement dégager les tronçons de circuits obstrués par la végétation, les branches d'arbres tombées, et repeindre les marques du circuit (*circuits balisés par Louis Benacchio et Roger Beauchard*).

“ N'hésitez pas à nous rejoindre pour de belles promenades !

Les balises

- * **Deux rectangles horizontaux** (un dans les cas des PR) : vous êtes dans la bonne direction.
- * **Un trait fléché orienté vers la droite ou la gauche surmonté de deux rectangles horizontaux** (un trait dans le cas des PR) : changement de direction. La flèche du bas indique le sens de l'itinéraire.
- * **Deux rectangles en croix** : mauvaise direction. Ne pas prendre ce sentier.



Les restrictions sanitaires et les contraintes liées à la disponibilité de la salle des fêtes ne nous permettront pas une reprise des activités avant le mois de septembre.

Mais nous donnons rendez-vous à tous ceux intéressés par la danse ou la musique traditionnelle à notre Assemblée Générale qui aura lieu en septembre. Et nous pourrons ensuite retrouver les bons moments illustrés par les photos ci-après..

moments illustrés par les photos ci-après..

SO FOLK



Sportifs Douvrois

Sacha Courthaliac, Jeanne Perrin et Flora Verhage continuent de se distinguer en athlétisme.

Flora a fait un chrono de 2'56 sur le 800m en junior fille, **Jeanne** a participé au 100m haies, au saut en hauteur et au lancer de disque lors des défis athlétiques organisés par le comité fédéral de l'Ain.

Et Sacha déchire tout! Il vient d'être sacré champion AURA cadet sur 100m en 11"19 (avec vent défavorable) ainsi que sur 200m en 22'09.

Sacha a signé l'une des meilleures performances françaises en cadet sur 100m, en 10"87 au meeting de Parilly !!! Il pratique le rugby à Oyonnax et fait partie du pôle académique de haut niveau. Il n'est donc pas forcément toujours disponible pour s'entraîner très régulièrement mais l'athlétisme lui apportera beaucoup en tant que joueur de rugby. Dès qu'il peut il vient s'entraîner et sa motivation est forte.

Clara Ramada vient de rejoindre l'AS sportive au collège en athlétisme. Elle a réalisé un chrono de 10"85 sur le 80 m en catégorie minime filles, soit la 24ème perf française pour l'instant.

Elle a aussi fait 4m40 en saut en longueur.

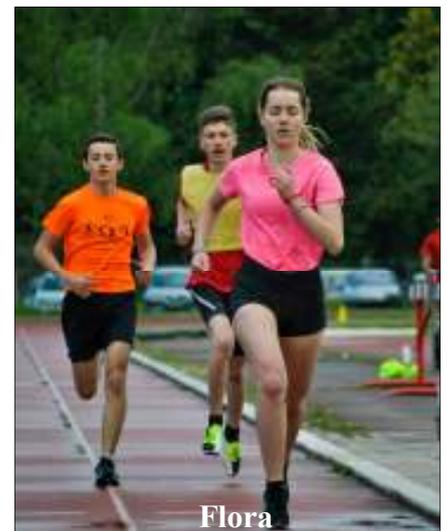
Un début prometteur...



Sacha



Clara



Flora



Dernière minute !

Trail de Douvres,
retenez bien la date :
dimanche 29 août !

Tous les bénévoles sont les bienvenus !

Au revoir Vincent et Pascale, bonjour Xavier

Le bar de la Babillière change de main. Depuis février 2015, Vincent faisait partie du paysage sur la place, il servait ses clients toujours avec le sourire, puis Pascale est arrivée dans sa vie et aussi derrière le bar....et Vincent a commencé à faire des pizzas délicieuses. Vincent, nous regretterons ta gentillesse, Pascale, nous regretterons ton dynamisme, ta bonne humeur et tes éclats de rire communicatifs.



“ Nous vous souhaitons beaucoup de réussite dans votre nouvelle vie, Ancey vous attend... et nous souhaitons la bienvenue à Xavier qui va continuer à faire vivre la place et le village.



Le Marché

Nos trois commerçants font le maximum pour être à votre service et ils comptent sur vous pour que ce marché perdure. Attention, la fréquentation est en baisse. Vous pouvez acheter des produits frais : fruits et légumes bio de Laurent et servis par Séverine, des viandes, charcuteries diverses et rôtisserie d'Eric et servis par son fils Baptiste. Marie-Pierre revient mais seulement lorsqu'elle a suffisamment de ses délicieux fromages de chèvre.

Quelques rappels :

■ **Laurent Drevet** (07 83 26 28 32) continue à apporter du pain bio de chez Tatup. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous lui téléphonez pour passer votre commande de produits vendus sur le marché et **il vous livre avant midi.** Sur son site www.lesproducteurs.online, vous pouvez aussi passer une commande de fruits et légumes de saison, des fromages de chèvre et de brebis, des champignons, du pain et de la farine, des bières et du Cerdon... **principalement bio et toujours local, livraison à domicile (choix du jour et du créneau horaire).**



■ **Eric Chanel**, charcutier-traiteur-rôtisseur vous propose ses produits, **charcuteries diverses, spécialités barbecue, viandes...** Vous lui téléphonez au 06 67 52 12 02 et **il vous livre...** Et aussi du O'Chocolat, du fromage, du lait, du beurre, des œufs, des légumes, du vin, des fleurs... **livrés à domicile les mardis, jeudis et samedis,** en vous connectant sur www.lecomptoirdejeannette.com.

Désormais, les Belges sont coincés entre les Pays Bas (qui sont en haut) et les Hauts de France (qui sont en bas)...



Fleurissement

Merci aux membres du comité fleurissement qui ont repiqué **300 plançons de fleurs** pour égayer les fours, le lavoir, la mairie, le monument aux morts.

Un sourire particulier pour **Florent Vallantin** qui a effectué un stage durant 3 semaines à la mairie auprès de François. Scolarisé dans une MFR, Florent souhaite faire un bac pro de gestion des milieux naturels de la faune pour devenir garde-champêtre ou bien paysagiste.



Les beaux galets du Lavoir

Il était beau, le serpent de galets au Lavoir ! Des galets décorés, colorés, tous plus beaux les uns que les autres, un serpent long de plus de 5 mètres !

Il y avait même le blason de Douvres et l'église...

Les inondations des 10 et 11 mai ont gâché ce bel ensemble. Quelques galets ont résisté à la force de l'eau...mais ils avaient triste mine.

Et, quelques jours plus tard, tel un phénix, **le serpent**

était de retour, avec de nouveaux galets aussi beaux et colorés que les premiers !



En Bref !

■ Recyclerie : un atelier de co-réparation de vélo à Ambérieu-en-Bugey.

C'est un nouveau partenariat entre la Rénoverie, la CCPA et Unis-Cité. Elle ouvre ses portes tous les mercredis après-midi pour **des ateliers de réparation de vélos**. C'est **gratuit**, il suffit d'adhérer à l'association et de s'inscrire à l'avance.

📍 85 avenue de la Libération.

@ recyclerie@larenoverie.fr www.larenoverie.fr

☎ 04.74.40.06.62.

■ La Conciergerie Engagée est une coopérative de mutualisation d'outils, de



compétences et de matériaux, pour l'amélioration des logements et des solidarités de voisinage.

Elle vous propose un accompagnement gratuit, chez vous et avec vous, pour comprendre votre facture, **poser de petits matériels d'économies d'énergies (eau et électricité) et trouver des solutions adaptées**. Cet accompagnement de réduction des factures d'eau et d'énergie est financé dans le cadre du Plan Climat de la Communauté de Communes.

☎ 07.69.36.24.73 www.conciergerie-engagee.fr

■ Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial qui vise à mettre en œuvre **des actions de transition écologique**, la CCPA soutient une initiative permettant aux habitants du territoire chauffés à l'électricité de bénéficier **d'un boîtier innovant d'économies d'énergie proposé gratuitement par la société française Voltalis**.

L'installation de ce boîtier est gratuite et sans abonnement. Tous les habitants, **qu'ils soient propriétaires ou locataires d'un logement chauffé électriquement**, peuvent solliciter l'installation de ce dispositif.

www.voltatis.com

■ Covoiturage : déjà plus de 1 000 inscrits.

Ca roule sur le réseau **covoit'ici** pour se rendre facilement et à moindre coût sur le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et à la centrale EDF.

☎ 01.79.73.89.93

www.covoitici.fr/lignes-covoitici-de-la-plaine.../

Histoire d'H₂O

La Terre est recouverte à plus de 70 % d'eau, sous de multiples formes : pluie, rivières, océans, nappes souterraines, glaciers... sans oublier toute l'eau contenue dans le sol et dans la végétation. Depuis qu'elle est apparue sur terre, il y a quelques 4 milliards d'années, **l'hydrosphère (quantité d'eau présente sur la planète), est restée inchangée** : c'est toujours le même volume d'eau qui, sous l'effet de l'énergie solaire, ne cesse de se transformer, passant continuellement d'un état à un autre (gazeux, liquide, solide). C'est ce que l'on appelle le cycle naturel de l'eau. **On peut donc comprendre l'importance de bien gérer l'eau et de respecter sa qualité.**



Tous les fleuves, toutes les rivières sont concernés par des bassins versants (aires délimitées par des lignes de partage des eaux, à l'intérieur desquelles toutes les eaux tombées alimentent un même exutoire: cours d'eau, lac, mer, océan, etc.) gérés par de nombreux syndicats.

Douvres fait partie du **SR3A** (Syndicat Rivière Ain Aval Affluents) pour la gestion des cours d'eau. Ses eaux potables et pluviales dépendent du **SIERA** (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région d'Ambérieu) et ses eaux usées du **STEASA** (Syndicat de Traitement des Eaux d'Ambérieu et de son Agglomération).

En payant votre facture d'eau, vous aussi, vous protégez l'eau : 14 % de son montant est un impôt de solidarité. Il permet que chaque Français où qu'il soit ait un accès à l'eau potable et à l'assainissement. **La qualité des rivières progresse.** Ces 4 dernières années, 16 % des rivières ont gagné une classe de qualité, les poissons reviennent et en frétilent d'aise.

Focus sur le SIERA

Le SIERA est en charge de l'eau potable pour les communes suivantes : Ambérieu-en-Bugey, Ambutrix, Bettant, Douvres, Saint Denis-en-Bugey, Ambronay, Vaux-en-Bugey, et Torcieu, pour une population estimées à **24.240 habitants**.

Le système d'eau potable **interconnecté** est **alimenté par 7 points de prélèvement** : les puits dans la nappe de l'Albarine et la source de Fontelune, à Ambérieu pour les 2/3 du volume d'eau prélevé, mais aussi les sources de Vernaux et Ternant à Ambutrix, les sources de la Verne, du Minaret et de Rochette à Bettant, les sources de la Fontaine Noire, Lientaz et Touvière à Vaux-en-Bugey, les puits du Bellaton à Ambronay et les captages du Vieux Moulin, Monteferrand et Dorvan à Torcieu.

Pour l'année 2020, près de 1 300 000 m³ ont été prélevés.

Le rendement technique du réseau, proche de 76%, est bon (il doit être > 68.3%), et correspond à la différence entre les volumes d'eau comptabilisés (+ ceux estimés pour les poteaux à incendie etc..) et les volumes prélevés. Bien que suffisant, c'est tout de même 24% des eaux qui sont perdues dans le circuit.



Rapport annuel 2020 sur la qualité de l'eau :

■ **PH de 7.5 à 8.1** selon les points de prélèvement (valeur optimale 7.5 à 8).

■ **Dureté de l'eau** (teneur en sels de calcium et de magnésium) : **14 à 32°F** (valeur optimale 15 à 20) 21 et 26 pour les 2 principales sources d'alimentation.

■ **Nitrates : 3 à 35 mg/l** (valeurs recommandées < 10). **4 mg/l** pour les deux points de prélèvements principaux, 3 sources ont un seuil > 10.

Pesticides < seuils

■ **136 contrôles** ont été effectués en 2020, seuls 4 ont été non-conformes en bactériologie. Les eaux sont chlorées depuis 2007 (0.2 mg/litre).

0.77 €/m³, c'est le prix du mètre cube d'eau potable, soit un coût 2 à 3 fois inférieur à ce qui se pratique en moyenne ailleurs

Comment cultiver un bon voisinage

Les relations de voisinage sont comme un jardin, il faut les entretenir pour éviter les conflits.

■ **Activités de jardinage et de bricolage bruyantes** limitées à certaines heures de la journée : **les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**, sauf règlement contraire de lotissement.

■ **Utilisation de l'aire de loisirs** : pendant la journée, éviter les cris, les injures et autres pendant les matchs. **Respecter les horaires affichés (jusqu'à 21h) et le matériel...**, éviter d'écouter de la musique trop fort, de taper trop fort dans le ballon, respecter le terrain (bruit et détérioration du grillage)... bref, éviter tout ce qui peut gêner le voisinage.

■ **Véhicules et cyclomoteurs** : je modère le régime de mon moteur, je maintiens mon pot d'échappement en bon état, je ferme les portières sans les claquer et **je respecte la vitesse de 30 Km/h dans le village.**

■ **Utilisation de votre piscine** : les jeux d'eau sont très bruyants. De jour comme de nuit, enfants et adultes, vous pouvez respecter le voisinage.

■ **Sur la place...** : on peut respecter la tranquillité des riverains et respecter le matériel, il n'est pas obligatoire de dégrader.

■ **L'utilisation d'un drone est interdite au dessus des espaces publics** (sauf autorisation spéciale), elle doit donc être limitée à votre terrain privé. On respecte les autres et leur vie privée, on est civique et responsable !

■ **Animaux** : de jour comme de nuit, ne pas laisser aboyer, hurler ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des chiens dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, dans des locaux professionnels ou commerciaux. **Les promeneurs et leurs chiens tenus en laisse doivent rester sur les chemins, ils ne doivent pas piétiner les prairies et les cultures privées.**

■ **Le périmètre agricole** autour du village ne doit pas être souillé par des dépôts de végétaux (tonte de pelouse, taille d'arbustes...), des sacs poubelles ou autres objets comme constaté régulièrement. Il est recommandé de **valoriser les déchets végétaux par le compostage** soit chez soi, soit à la déchèterie.

De même, les vélos, les motos, les quads ne doivent pas pénétrer sur ces terrains comme c'est souvent le cas notamment en « Pré Novais ».

■ **Le brûlage est maintenant interdit toute l'année** (par arrêté préfectoral).

■ **Plantations le long de voies publiques** : l'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.



Augure est un mot masculin. On écrit donc: « un oiseau de mauvais augure ». Un augure est un présage par lequel on tente de prédire l'avenir. A l'époque, les augures étaient tirés de l'observation du vol des oiseaux.

Nos amies les bêtes : chiens et chats errants

50% des foyers français accueillent au moins un animal de compagnie, soit environ 13.5 millions de chats et à 7.5 millions de chiens. Si le droit des animaux de compagnie tend à se développer, la détention d'un animal implique, pour le propriétaire, un certain nombre d'obligations réglementées depuis 2016.

Tout d'abord, seuls les éleveurs et les animaleries peuvent en faire commerce à titre onéreux mais vous pouvez aussi choisir d'avoir recours à l'adoption.

Un particulier peut néanmoins donner à titre gratuit un chaton ou un chiot, âgé au minimum de 8 semaines et identifié (c'est-à-dire muni d'une puce électronique).



Les propriétaires ont aussi naturellement des obligations de soin et de nourriture envers leur animal. La maltraitance est sévèrement sanctionnée (amende jusqu'à 750€ et 2 ans d'emprisonnement en cas de faute lourde). Malgré cela, le nombre d'abandon reste constant (environ 40.000 animaux en 2020, dont un nombre croissant de NAC (lapins, furets, cochons d'inde..).

L'identification par puce électronique ou tatouage (depuis 2012 pour les chats) est obligatoire. L'abandon légal est autorisé, uniquement auprès des refuges habilités.

Quelques rappels :

■ **Les chiens doivent notamment être tenus en laisse dans les forêts et rester dans les chemins forestiers.** Cette mesure vise à protéger la faune sauvage en période de reproduction et de naissance des petits.

■ Les propriétaires sont responsables des troubles ainsi que des accidents provoqués par leur animal, même en l'absence de comportement fautif de celui-ci. **Ils sont donc tenus de surveiller leurs animaux et d'assurer le nettoyage et l'enlèvement de leurs excréments**, qui jalonnent bien trop souvent les rues et trottoirs de Douvres, générant nuisances et mécontentements. Pour rappel, des sacs de ramassage d'excréments sont à la disposition des propriétaires en différents points du village (à côté de l'école) mais il est préférable de se munir de son propre matériel.

■ Le maire, en vertu de son pouvoir de police, peut prendre tout arrêté empêchant la divagation des animaux domestiques ou tenus en captivité et la commune à l'obligation de les prendre en charge. La municipalité a passé une convention avec la SACPA (69970 Marennes) en 2018 **pour un coût annuel de 0.90€/ habitant.** Elle procède à la capture et à la prise en charge des animaux errants (chiens, chats, NAC) à la demande de la mairie.

■ En matière de salubrité publique, **le maire est compétent pour faire procéder à la capture des chats non identifiés, vivants en groupe dans les lieux publics de la commune, en vue de leur stérilisation et de leur identification.** Une partie des frais de stérilisation est prise en charge par la fondation « 30 Millions d'Amis » et la capture et le transport sont assurés par l'association « Nos Amis Félines Ambarrois », en vertu de conventions passées par la municipalité. Les animaux sont ensuite relâchés dans ces mêmes lieux.

Chacun d'entre nous peut œuvrer pour un monde meilleur pour les animaux, où chaque animal aura un foyer aimant et stable : ne fermez pas les yeux devant un animal en détresse. Nous ne pourrions pas sauver tous les animaux, mais tout le monde peut sauver un animal ! Sensibilisez les enfants à leur cause : outils éducatifs sur le site : <https://education.l214.com/>

“ Une campagne de cette nature menée en 2019 dans le lotissement du Pré Nouveau avait permis la stérilisation de 10 chats.



A Douvres, on trouve aussi parfois des cochons errants : c'est ainsi que Christian Limousin est allé récupérer une truie qui errait sur la place un samedi de mai, puis l'a isolée, le temps de retrouver son propriétaire, qui réside à Ambérieu.

(photo d'illustration)

Mission Locale Jeunes Bugey Plaine de l'Ain

Projet Rebondir

Dans un contexte de crise économique et avec une orientation Post-Bac qui se complexifie, le nombre de décrocheurs Post-Bac (entre Bac et Bac +3) augmente. La CCPA a demandé à la Mission Locale Jeunes de déployer un dispositif nouveau et spécifique pour ces publics afin de leur permettre de rebondir. Préparer la future rentrée, se réorienter, retravailler son projet professionnel, découvrir les domaines qui recrutent, autant de possibilités offertes aux jeunes de la CCPA. **La Mission Locale Jeunes accompagne les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale.**

Elle s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans. Ils peuvent bénéficier **d'une allocation mensuelle**, sous réserve du respect des obligations du contrat passé avec la Mission Locale.

La MLJ propose :

- **Des ateliers collectifs innovants** : recherche d'emploi, CV, lettres de motivation, coaching, valorisation des compétences mais aussi préparation aux concours, aide à l'accès aux contrats en alternance et au retour en formation...
- **Au travers d'un partenariat avec les entreprises** : découverte des métiers et des secteurs qui recrutent, acquisition de compétences, aide à la création d'entreprise...
- **Un accompagnement pour faciliter l'accès aux droits sociaux et aux aides financières**, au logement, recherche de moyens de locomotion (scooters, cartes illico solidaire), carte Pass Région...



MLJ 4 Place Sanville à Ambérieu

☎ 04.74.34.61.22

🌐 www.mljbpa.fr

En Bref !

■ **Projet SMV : le Service Militaire Volontaire** (base aérienne d'Ambérieu-en-Bugey) permet à des jeunes de 18-25 ans peu ou pas diplômés d'acquiescer une formation métier, de passer le permis de conduire, le tout avec un encadrement militaire permettant un cadre et une posture recherchés par les employeurs.

☎ 04.27.50.60.28

smvamberieu@gmail.com www.le-smv.fr

■ Point Accueil Ecoute Jeunes 01

La période de crise sanitaire génère de nombreuses difficultés au sein des cellules familiales et des parcours individuels des jeunes. Afin d'y répondre, le Point Accueil Ecoute Jeunes de l'Ain (**PAEJ01**) a mis en place une plate-forme téléphonique disponible 7 jours sur 7 de 8h à 23h.



■ Profitez du **PASSMUSEES 2021 ! Pour 10€ seulement**, accédez aux expositions des 5 musées départementaux (accès illimité pour toute la saison) et au Fort l'Ecluse. www.patrimoines.ain.fr.

■ **Les Maisons France Services** sont des lieux de proximité, gérés par la CCPA, à Ambérieu, Saint-Rambert et depuis peu à Meximieux. Elles informent, aident et accompagnent gratuitement les usagers dans leurs démarches administratives et leur facilitent l'accès aux services publics. Le service des Finances Publiques tient des permanences à Ambérieu, sur rendez-vous **le mercredi et le vendredi de 14h00 à 17h00.**

☎ 04.74.35.30.97

agora.amberieu@gmail.com

■ Vous avez des difficultés à prendre un rendez-vous médical avec un généraliste, le Département déploie plusieurs **cabines de télé-médecine**. Elles vous donnent accès à **une consultation sous 72 heures**, intégralement prises en charge par l'Assurance Maladie www.ain.fr/solutions/teleconsultation/

En Bref !

■ Pour les habitants de la CCPA : les énergies sont de première nécessité et pourtant les familles ne peuvent pas toujours faire face à ces dépenses. **Un système de solidarité national existe : les chèques énergies.** En 2021, près de 6 millions de ménages français peuvent bénéficier de ce **coup de pouce financier de 48€ à 277€** selon votre situation. Il arrive par courrier sous la forme d'un chèque. www.chequenergie.gouv.fr ☎ n° vert 0805.204.805.

■ **01.41.83.42.17** : 7j/7 de 9h à 21h, **vous vous sentez angoissé, épuisé ou isolé, vous avez besoin d'un soutien psychologique ?** Le Département de l'Ain élargit son dispositif gratuit d'écoute et d'accompagnement à tous ceux qui se sentent fragilisés.

■ **Des Maisons d'Accueil de Jour** afin d'assurer un lien social avec des personnes en perte d'autonomie, âgées de plus de 60 ans et **souffrant de la maladie d'Alzheimer** ou de troubles apparentés. C'est aussi un moment de répit et un soutien psychologique pour les aidants familiaux.

☎ **04.74.70.33.05.**

@ accueildejour@ehpad-lagnieu.fr identiques pour les 3 sites (Lagnieu, Ambérieu et Meximieux).

■ **Plaine de l'Ain Rénov'+** : des conseils et un soutien financier pour aider les propriétaires dans les **travaux de rénovation énergétique et d'amélioration de leur logement.**



Déjà plus de 100 propriétaires occupants ont franchi le pas. Ils ont pu concrétiser leur projet de travaux grâce à des aides substantielles, et des conseils.

☎ **04 74 14 71 46.**

Quelques services d'aide à domicile

◆ **ADAPA** au service des plus fragiles, évaluation de vos besoins, ateliers Prévention & Animation. **04.74.45.59.63**, Mme Pauline Boin : p.boin@adapa01.com, 23 cités des Pérouses 01500 Ambérieu-en-Bugey.

◆ **Ain Domicile Service** entretien du logement et du linge, aide à la personne... Service d'accompagnement véhiculé : **un transport accompagné départemental pour les plus de 60 ans.**

www.ain-domicileservices.fr Mme Nathalie Buczek **04 74 38 01 86** ou **06 75 19 78 19** @ ads01-nb@orange.fr
74 Av. Roger Vailland 01500 Ambérieu-en-Bugey.

◆ **O2 care service** : ménage, repassage, jardinage, garde d'enfants (sorties d'école ou de crèche, garde partagée avec une autre famille, baby-sitting, horaires variables), seniors, handicap ou incapacité temporaire. www.o2.fr, Mme Karine Jouillerot, **07.71.82.73.43** @ karine.jouillerot@o2.fr, 54 Av. Roger Vailland 01500 Ambérieu-en-Bugey.

◆ **ADMR** : services à la personne, soins à domicile, service de transport avec un véhicule adapté : forfait de prise en charge 22.5€/h+0.35€/km. Du lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/17h **04.74.34.85.40** @ asaintmaurce@fede01.admr.org

◆ **AIDS** : 801, Rue de la Source, BP 70014, 01442 Viriat CEDEX **04 74 23 23 81** ou **07 87 02 29 06**

◆ **Initiatives locales pour le logement des seniors dans l'Ain** : <https://www.logement-seniors.com>

◆ **Répit Bulle d'air** : service de relais familial. Tel : **04 79 62 87 38**, www.repit-bulledair.fr, 15 Avenue du Champ de Foire 01059 Bourg-en-Bresse.

◆ **Croix-Rouge Française** : **04 74 23 39 87**, @ crf.aidemenagere@wanadoo.fr

◆ **Mandarine-services** Livraison de repas, aide à domicile, service conciergerie, aide à l'autonomie, aide aux repas. Tel : **04.74.34.71.19**. @ contact@mandarine-services.fr www.mandarine-services.fr

◆ **Réseau Aloïs services** : actes essentiels de la vie, vie sociale et relationnelle, ateliers mémoire (prise en charge Alzheimer ou troubles apparentés). www.reseau-alois.com 141 rue A. Bérard, 01500 Ambérieu ; **04 74 34 00 12**. @ amberieu@reseau-alois.com

